

À mouvement de fond, course de fond

Sommaire

Page 2 :
Actualités

Pages 3-5 :
Le métier en question

- Le journaliste Shiva
- Précarisation et diversification
- Au-delà des mirages de la gratuité
- Des JRI, ou des stations satellitaires ?

Pages 6-8 :
Dans les entreprises

- Mobilisation fructueuse à *Ouest-France*
- Climat délétère dans l'audiovisuel public
- L'argent, nerf de la guerre dans le Sud-Ouest
- Les pigistes au cœur des négos salariales
- Motion contre la mutualisation à *L'Alsace*
- *Le Monde* choisit le trio Bergé Niel Pigasse

PROFESSION JOURNALISTE N°310

USJ-CFDT, 47-49 avenue Simon-Bolivar, 75019 Paris

- Tél: 01 44 61 76 72
- courriel : journalistesCFDT@gmail.com
- site internet : www.journalistes-cfdt.fr

• Directeur de la publication : Nicolas Thiery
Ont collaboré à ce numéro : Isabelle Bordes, Xavier Brouet, Jean-François Cullafron, Michel Delberghe, Richard Hecht, Michel Labussière, Jean-Jacques Nerdenne, Christophe Pauly, Denis Ritzenhaler, Alain Sabatier, Nicolas Thiery.

- Maquette : Com-manche www.com-manche.com
- Imprimé par AFGL Commission paritaire : 1545-D-73
- N°ISSN: 1163-1567



Surtout ne nous lassons pas. Cela fait plus de dix ans maintenant que la presse est secouée par des vents venant de toutes parts, concentrations industrielles, concept de gratuité, et bien sûr Internet. S'ajoutent depuis deux ans des pressions politiques et économiques sans précédent, et la crise.

Dix ans donc, que les journalistes s'efforcent de faire face, avec une quadruple nécessité : maintenir la qualité de leur travail, défendre les emplois, sauvegarder leurs conditions de travail... et réfléchir ! Réfléchir sur les risques et les opportunités induites par ces vents nouveaux, prendre le meilleur d'Internet, rester en phase avec le public, faire entendre mieux et auprès du plus grand nombre une information exacte, précise, honnête, porteuse d'explications et stimulant la réflexion critique.

Dix ans qu'on se démène, et nous n'avons jamais été aussi près de passer le cap. Quelques signaux invitent à l'« optimisme de la volonté ». En dépit de la précarisation des journalistes, de l'aggravation de leurs rythmes de travail, leur engagement n'a pas diminué. Ici, on se réunit en AG, là, on vote une motion, ailleurs, on construit une section syndicale. Les Assises du Journalisme rassemblent des centaines de professionnels passionnés chaque année depuis 2007, notre modeste USJ organise début octobre



un nouveau séminaire pour partager expériences et réflexions. L'horizon de l'information s'éclaircit un peu à mesure qu'on expérimente gratuité et Internet. La première se révèle une mauvaise piste, la seconde une voie possiblement royale pour qui veut produire et diffuser l'information. L'accroissement des contributions

de l'homme de la rue finit paradoxalement par lui faire comprendre qu'il a besoin de journalistes pour préciser l'actualité et la mettre en perspective ; les sites d'information en ligne cherchent, voire dessinent des pistes d'innovation, dans le langage comme dans le rapport au public ou dans leur modèle économique.

On crée de nouveaux titres, on entend des gens sérieux trouver des vertus au reportage, au documentaire, à la qualité de la mise en page ou de l'illustration. Bref, on mise de nouveau sur l'information.

Sait-on jamais, peut-être les patrons de la presse écrite, si complexés avec leur média vieux et lent, vont-ils même reprendre confiance, en réalisant que tous les jours, des milliers de gens bizarres font le geste de déboursier de l'argent, pour s'asseoir à une table, ouvrir un journal, et dépenser de leur précieux temps pour... s'informer, eh oui ! Ne nous lassons pas, mobilisons-nous plus que jamais : jamais nous n'avons été aussi près de passer le cap et nous retrouver sous des vents plus cléments.

Isabelle Bordes

Le congrès de la cohésion

Jean-François Cullafroz a participé au 47e congrès de la CFDT réuni à Tours du 7 au 10 juin. Il en est revenu enthousiaste, requinqué par le brassage d'idées et l'esprit combatif de l'assemblée.

Voir une salle applaudir debout 10 minutes son secrétaire général, constater que les points des décisions difficiles sur la réforme des retraites sont adoptées à 75 %, voire 80 %, voilà qui a de quoi impressionner !

Je n'avais pas eu la chance de revenir à un congrès confédéral depuis 1976, et j'avais connu alors une CFDT divisée, forte d'une opposition parfois très pugnace. Cette fois, j'ai trouvé une organisation consensuelle, et pourtant toujours riche d'une diversité quand on écoute attentivement les interventions des syndicats.

Pas touche aux 60 ans, âge butoir où chacun puisse partir en retraite s'il le souhaite, mais en même temps possibilité ouverte à une durée de cotisation plus longue afin de partir avec un taux plein, voilà les deux décisions phares. On ne peut aussi passer sous silence la réflexion lancée pour un alignement des retraites du public sur celles du privé. Avec en corollaire, une argumentation forte pour que les salariés ayant vécu un travail pénible, ceux

qui ont démarré très tôt leur activité, pour les femmes ayant arrêté de travailler pour élever des enfants... et la volonté de la CFDT de peser fortement dans l'opposition au projet gouvernemental, on l'espère résolue, qui, après le 24 juin, se poursuivra à la rentrée.

Une question reste posée : les nouveaux adhérents de la CFDT ne sont pas ceux d'hier : différence culturelle marquée par un fossé technologique, différence idéologique... et la CFDT doit en tenir compte ! Comme elle doit intégrer que 30 % des adhérents et militants vont partir en retraite dans les années qui viennent. Elle devra agir pour qu'ils restent acteurs du syndicalisme dans une nécessaire cohésion avec les plus jeunes qui vont désormais animer la CFDT.

Fier d'appartenir et de militer à la CFDT depuis 44 ans, j'en reviens néanmoins traversé par un regret, après avoir entendu un syndicat national de conducteurs de train, (anciennement adhérent à une fédération autonome) expliquer son adhésion à la CFDT. En voyant François Chérèque féliciter un syn-



De nombreux syndicats de la fédération communication-conseil-culture CFDT étaient présents au 47e congrès, tels le syndicat national de l'écrit et le syndicat national des médias.

Photo Christophe Pauly et J.-F. Cullafroz

dicat de métier, j'ai regretté d'avoir cédé, après des années d'usure, aux impératifs de son prédécesseur Edmond Maire et d'une fédération (la Ftilac), qui en dénationalisant le SJF-CFDT démantelait l'organisation syndicale des journalistes la plus ancienne de la profession. C'était en 1991... et l'ancêtre de l'USJ était née en 1886 !

Jean-François Cullafroz

Agenda

Lundi 4 et mardi 5 octobre à Paris :
Séminaire de réflexion et de formation de l'USJ

Ouvert à tous (via le congé de formation syndicale accessible à tout salarié, ou via le Dif), il aura pour invités Florence Le Cam, sociologue des médias, Pierre Haski, fondateur du site *Rue 89*, et Alberto Bondolfi, professeur d'éthique à l'université de Genève. La révolution multimédia sera évidemment au cœur des discussions, ainsi que la réflexion sur l'action syndicale.

Du 16 au 18 novembre à Strasbourg :
4es Assises du journalisme

Organisées par l'association Journalisme et citoyenneté, elles sont un lieu de débat unique en France, animé tant par des professionnels de la presse que des chercheurs. On peut y participer aussi via un Dif ou le congé de formation syndicale.

Renseignements sur :
www.journalisme.com

En bref

Retraites : rebelote le 7 septembre !

L'USJ-CFDT était de sortie le 24 juin pour s'opposer au projet de réforme des retraites : à Paris comme en province, l'USJ a fait entendre sa voix, tant pour dénoncer la méthode Sarkozy que pour réagir face à la paupérisation de la profession, la dégradation des conditions de travail, les menaces sur les droits d'auteur. On recommencera le 7 septembre, pour la nouvelle journée d'action décidée par l'intersyndicale CFDT, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA.

Pour Hervé et Stéphane

Sur des bâches tendues aux grilles des jardins du Luxembourg, des centaines de personnes ont témoigné le 30 juin leur soutien à Stéphane Taponier et Hervé Ghesquière, journalistes pour le magazine *Pièces à conviction* (France 3), enlevés il y a six mois avec leurs trois accompagnateurs afghans.

Vous avez dit égalité ?

La PQR a signé en mai un accord de branche sur l'égalité hommes femmes, auquel la CFDT a

largement contribué. Il donne des outils aux partenaires sociaux pour remédier aux injustices, aujourd'hui mais aussi rétrospectivement. A nous de nous en saisir ! *Le Dauphiné Libéré* donne l'exemple, qui ouvre des négos à la rentrée.

Mobilisation pour Radio-France

Le licenciement de Stéphane Guillon et Didier Porte de *France-Inter* a été la goutte d'eau pour ceux qui s'inquiètent de l'indépendance de la radio publique. La pétition lancée le 28 juin, au nom des auditeurs et des salariés de *Radio-France* (avec le soutien de l'intersyndicale), rassemblait plus de 51000 signatures au 2 juillet. La veille, la manif devant la maison de la radio a rassemblé environ 2000 personnes.

Coup de cœur...

...pour les 140 dessins de presse, aussi insolents que nécessaires, exposés aux Champs Libres à Rennes jusqu'au 9 janvier 2011. Une expo réalisée avec l'aide de Plantu et de Cartooning for peace (www.leschampslibres.fr).

Le journaliste Shiva, ou comment l'Aïe-Phone pourrait transformer le journaliste en reporter à quatre bras

Le bimédia est l'occasion pour la presse de marcher sur deux jambes, et de faire jeu égal avec d'autres médias en termes de rapidité et de réactivité, d'interactivité et d'innovation.

Attention à ce que cette seconde jambe ne devienne pas une « patte folle », ni qu'elle nous oblige, nous les journalistes, à nous laisser greffer quatre bras, façon Shiva...

Au 20^e siècle, on demandait au reporter d'être curieux, rigoureux, honnête, pugnace, et d'avoir l'esprit de synthèse. S'il travaillait dans la presse écrite, on lui demandait aussi une certaine maîtrise du style pour que ses articles soient aussi clairs qu'agréables à lire. S'il travaillait en radio, on lui demandait un sens particulier de l'écoute, de l'interview et de la concision. Etc.

Au 21^e siècle, on lui demande en plus d'avoir une coordination corporelle sans faille, un cerveau hyper-structuré... et une certaine agilité.

En effet, en plus du stylo et du bloc-notes, il lui faut aussi manipuler un appareil-photo (un classique pour la PQR), une caméra, et un Aïe-Phone – pour citer le plus fameux des « smartphones » qui à défaut de nous rendre plus « smarts » nous font prétendre tels.

Physiquement, il va donc falloir se dégourdir un peu... Les sessions « ergonomie » organisées par les DRH à la demande des CHSCT

ont de beaux jours devant elle.

Intellectuellement, il va falloir se délier neurones et synapses et avoir le bon réflexe au bon moment : dégainer l'appareil photo quand la source d'info se tait enfin, préférer la caméra si la même source s'anime d'une manière aussi inédite qu'intéressante (!), brandir l'Aïe-Phone si jamais le sujet vaut une « dernière minute » (DM) illustrée sur le site web et qu'il faut prendre une (médiocre) photo ou capter quelques paroles, et reprendre l'Aïe-Phone pour téléphoner le texte de la DM à la rédaction afin qu'elle la diffuse au plus vite sur le web... (Sans jamais oublier, bien sûr, de réfléchir, au sujet, à l'angle, à l'heure, à la prise de vue, etc.)

Professionnellement, il va falloir se former. Non seulement à manipuler tous ces outils, mais aussi à en tirer un produit journalistique (fiable, pertinent, compréhensible, inédit, etc). En apprivoisant un contexte d'espace-temps complètement neuf.

Syndicalement, il va falloir s'engager. Car toutes les formations du monde ne servent à rien si les conditions de travail empêchent de mettre en œuvre ces nouvelles compétences correctement.

Et **financièrement**, au fait ? Il va peut-être falloir penser à demander un juste retour de cette énergie dépensée, une reconnaissance de cette polyvalence (on allait écrire omnipotence...), de cette « excellence » (sic). Non ?

Et puis zut ! Qui peut croire que faire de l'info en ligne se limite à l'usage des Aïe-Phone, comme s'il suffisait de posséder un burin pour savoir sculpter ?

Ah, bien sûr, on pourrait imaginer les choses autrement

Internet est un outil formidable de diffusion de l'information. Une occasion, aussi, de multiplier à l'infini les niveaux d'explications et de perspective (de lien en lien, par les dossiers, par la diversité des langages, écrit, son, image).

Pour la presse écrite particulièrement, c'est aussi la chance, inespérée, de faire jeu égal avec les autres médias sur le plan de la rapidité, de l'interactivité, de l'innovation. Comme une plus-value qui pourrait amener à l'info ceux qui, jusqu'ici, s'en passaient.

Du côté des entreprises, on pourrait donc imaginer que les directions prennent l'info en ligne au sérieux.

Qu'elles mettent la même ambition (sérieux, qualité, crédibilité, déontologie) dans leur projet Internet que dans leur métier fondateur. (Oui, l'internaute en quête d'info attend, lui aussi, de l'inédit, du fiable, du compréhensible, et de l'intéressant!).

Qu'elles admettent enfin que produire une information de qualité coûte cher et rapporte peu, et que le seul investissement qui paye à long terme, est de miser sur la qualité, afin de gagner la confiance du lecteur. Le réalisme le plus élémentaire conduit à quatre constats :

- miser sur le bi-média ajoute un champ d'action. Cela implique d'accroître les ressources humaines, en qualité (formation) et en quantité.
 - le champ multimédia est trop vaste –si vaste qu'il se confond encore avec des métiers à part entière, JRI, caméraman, cadreur, monteur, preneur de son, etc– pour être approprié par un même professionnel. Sauf à n'embaucher que des génies. Et des génies, souples ! Shiva, quoi...
 - le champ multimedia est si évolutif qu'il demande qu'on soit tout à la fois prudent et inventif. Or, on n'est ni l'un ni l'autre quand on travaille le nez dans le guidon, submergé
- .../...



par une charge de travail trop lourde et trop diverse.

- le langage multimédia est si neuf qu'il demande de la recherche, de la réflexion et de l'expérience, et ce n'est pas un hasard si ce sont les sites « pure player », et non ceux du bi-média (presse écrite-site web, radio-site web, TV-site web), qui commencent à dessiner les premiers contours du « rich media ».

L'ambition pour l'info bi-média ne peut se limiter à de grands discours volontaristes et vertueux. Elle se juge aux moyens mis en œuvre, non seulement pour la réaliser, mais pour imaginer ses nouveaux développements.

Du côté des journalistes, on pourrait aussi imaginer mieux. Que nous, les journalistes, envisagions un jour nos limites. A force d'aller sur tous les fronts et de voir nos tâches alourdies et démultipliées, mais de toujours tenir bon, nous finissons par nous penser, chacun, irremplaçables et tout-puissants. Internet nous y encourage, qui nous offre une tribune à l'audience infinie, et laisse à penser, au moins quelques-uns, qu'ils sont devenus « les maîtres du temps » (sic). Nos patrons s'en frottent les mains. Mais le public ?

Qui peut penser qu'il peut tout faire, et tout bien faire, et tout le temps ?

Ne faut-il pas aussi être plus nombreux, pour mieux faire ?

Les entreprises de presse qui n'investissent pas suffisamment de ressources humaines, en qualité et quantité, dans l'info en ligne, font un mauvais calcul.

Et leurs petites économies de court terme, faites sur le dos ou de la qualité, ou des journalistes, pourraient bien compromettre à moyen terme les perspectives de bien des titres.

Isabelle Bordes

Commission de la carte Précarisation et diversification

L'effet conjugué de la mutation des médias et de la crise accentue la précarisation d'une profession dont la CCIJP tente de maintenir les repères en les adaptant aux nouveaux supports.

Signe des temps, un candidat à l'obtention de la carte de presse doit justifier d'un demi-Smic, soit 627 €, lorsqu'il lui fallait gagner un Smic il y a encore quelques années. A leur entrée dans la profession, les journalistes gagnent en moyenne 1 800 € bruts mensuel. Mais avec des écarts très importants entre les rémunérations les plus basses, parfois inférieures à 800 € et les plus élevées, supérieures à 3 500 €. A noter toutefois qu'entre 2000 et 2008, le salaire moyen de la profession a baissé, surtout rapporté au coût de la vie, en passant de 3 491,50 € à 3 417,30 €.

Dans son étude sur l'état de la profession, *Le Temps des médias* (n°14, printemps 2010 par Christine Leteinturier, Valérie Devillard et Camille Laville), retient la polyvalence comme l'une des évolutions préoccupantes de ce journalisme « low cost » qui apparaît pour nombre de patrons de presse comme la recette à tous les maux : « *La diminution croissante de la part des rédacteurs n'est sans doute qu'un effet de l'incertitude du vocabulaire tant du côté des nouveaux journalistes que du côté des employeurs. Le recrutement se fait sur la base de la qualification minimale, la moins onéreuse mais aussi celle qui peut permettre d'instituer plus facilement une certaine polyvalence. C'est ainsi que l'expression de rédacteur polyvalent est parfois utilisé sur les attestations d'employeurs et elle correspond à la réalité de l'évolution du travail.* » On trouve

aussi d'autres qualifications fourre-tout : « rédacteur présentateur chroniqueur », « reporter SR », « rédacteur dans une locale isolée »... L'une des missions de la commission est de veiller à la bonne conformité des qualifications par rapport à celles de la convention collective admises dans les différentes formes de presse.

Si les entrants dans le métier sont plus nombreux issus des écoles qu'auparavant – 70 écoles, dont 13 reconnues -, la CCIJP doit faire face à certaines dérives, dont « le journaliste auto-entrepreneur » constitue l'une des plus récentes illustrations. Ce statut créé en 2009 séduit certains employeurs qui n'hésitent pas à faire pression sur les pigistes pour les inciter à changer de statut. Préoccupée par cette évolution, la commission refuse de délivrer des cartes dans de telles conditions considérant qu'au moins deux critères ne sont pas remplis : les postulants ne sont pas salariés d'une entreprise de presse et la frontière entre le journalisme et la communication disparaît souvent. En réalité, le statut d'auto-entrepreneur est moins disant par rapport aux garanties fixées par le statut de pigiste. Il constitue le plus souvent une marche supplémentaire vers la précarité. Les 37 390 journalistes encartés en 2009 (20 773 hommes et 16 617 femmes) ont plus que jamais intérêt à défendre l'intégrité d'une profession attaquée de toutes parts.

Xavier Brouet et Jean-Jacques Nerdenne

En bref

La profession en chiffres...

La décennie qui s'achève aura été celle de la féminisation et de la professionnalisation.

- Les diplômés des écoles reconnues représentent 15,3% des cartes de presse 2008. Ils sont en moyenne plus jeunes que les autres journalistes : 37,6 ans contre 42,2 ans.
- Depuis 2004, un nouveau journaliste sur deux est une femme. En 1965, elles représentaient 15% de la profession.
- La part des pigistes est restée stable entre

2000 et 2008, à 18%.

- L'âge moyen du demandeur de la carte de presse est passé de 40,5 ans à 42 ans entre 2000 et 2008.
- Le nombre de cartes de presse a progressé de 4.000 entre 2000 et 2008, contre 10.000 dans la décennie 1980 et plus de 7.000 dans les années 1990.
- Seulement un journaliste sur cinq a suivi une formation via Médiafor. Domaines privilégiés : le multimédia, les langues, l'économie et le journalisme.

... et à la commission arbitrale

- 1676 saisines sur les neuf dernières années contre 653 sur les neuf années précédentes.
- Sur les 195 motifs de licenciement examinés en 2009, 18 sont pour faute grave et 5 pour « divergence d'opinion ».
- Le SNJ a transmis en 2009 environ 54% des saisines, contre 19% pour l'USJ-CFDT et 13% pour le SNJ-CGT.

Pour l'imprimé comme pour l'info en ligne Au delà des mirages de la gratuité

Sale temps pour les quotidiens gratuits : l'éditeur suédois Metro International, présent dans 23 pays, a essuyé une perte nette de 22 millions d'euros en 2009, alors qu'il est implanté depuis déjà huit ans en France, avec un tirage de près de 800.000 exemplaires.

Les trois autres quotidiens gratuits (*) français n'ont pas non plus fait la preuve de leur viabilité, tandis que les journaux payants qui diffusent gratuitement de l'info sur Internet se cassent les dents, les uns après les autres, sur un marché publicitaire sans merci. Les recoupements effectués lors des États Généraux de la presse ont révélé que Google et Les Pages jaunes trahissaient à eux deux les trois-quarts de la pub en ligne dans l'hexagone.

Autre chiffre qui fait réfléchir : un lecteur sur Internet rapporte en moyenne dix fois moins de pub qu'un lecteur papier. Le quotidien gratuit *20 Minutes* en est lui-même la victime, avec un chiffre d'affaires de 50,4 millions d'euros pour le papier mais de seule-

ment 1,5 millions d'euros pour le web. Par ailleurs, et plus grave, une partie de la presse gratuite se signale par des cas de censure. Difficile pour une petite rédaction, réduite au minimum, de s'opposer au coup de ciseau lorsque des annonceurs aussi puissants que les grandes entreprises publiques mettent leur poids dans la balance. Le quotidien *Direct Matin* a dû reconnaître deux cas moins de cinq mois : le 29 janvier quand il a « trappé » un article nous apprenant en détails comment la RATP exploite les données du pass Navigo à des fins commerciales ; et le 13 juin, en envoyant au pilon un papier sur les déboires de musiciens roms avec la police de l'aéroport de Roissy, avec pour seule justification le fait que cette histoire était "extrê-

mement désagréable pour la France".

L'état des lieux confirme que la réflexion sur l'économie de la presse et ses modes de paiement est urgente. Un certain nombre de quotidiens régionaux ont déjà su trouver pour leurs sites internet un mix astucieux, proposant quelques articles gratuits en guise d'apéritifs, charge au portefeuille du lecteur de prendre le relais.

La presse nationale a aussi marqué des points lorsqu'elle a fait l'effort d'investir dans les moyens de valoriser sa production. La preuve ? Les quotidiens *Le Monde* et *Les Echos* comptent déjà respectivement 100.000 et 25.000 abonnés à leurs versions payantes sur Internet.

Nicolas Thierry

Nouveaux outils pour les JRI et photojournalistes Journaliste ou station satellitaire ?

Depuis plus d'un an Canon et Nikon ont mis sur le marché deux nouveaux boîtiers permettant à la fois la prise de vue d'images fixes et la production de films vidéos de bonne qualité.

Cet outil, très adapté aux conditions de travail difficiles (couverture de conflits, sport extrême, etc...), ne demeure pas moins un danger pour le journaliste reporter. Une utilisation systématique de ce matériel par des journalistes à tout faire risquerait d'appauvrir la qualité des reportages.

Déjà, les décideurs de l'AFP TV expérimentent ces nouveaux matériels dans l'esprit de donner plus d'autonomie et de créativité aux photojournalistes sous forme de « web clip ». Une initiative intéressante mais que l'on doit observer pour éviter les dérives productivistes.

Côté télévision, la diffusion des événements en direct est désormais possible, n'importe quand et de n'importe où, avec une nouvelle technologie. Cela s'appelle le « live U », un équipement léger qui permet de retransmettre les

images en direct sans le besoin d'un véhicule satellitaire. Cette innovation israélienne utilise le réseau 3G et bientôt 4G ce qui pourrait par ailleurs poser des problèmes : l'équipement, porté sur le dos, expose en permanence le journaliste à un environnement saturé d'ondes électromagnétiques.

Déjà utilisée par nos collègues de France 24, cette innovation technologique permet une grande réactivité avec beaucoup de souplesse mais déstabilise les métiers. Compte tenu de cette technicité, le JRI a tendance à se transformer en TRI, Technicien Reporter d'Images, au lieu de se consacrer à l'activité purement journalistique de sa profession. De plus, il peut être envoyé seul pour couvrir une actualité et ainsi réaliser tournage, montage et même plateaux en direct en ayant au préalable placé sa caméra sur son tripode. Le journaliste-super-Shiva vient de naître, là aussi.

Alain Sabatier



Le rapport qui fâche les photoreporters

Rédigé par le ministère de la Culture sans consulter grand monde, et surtout pas les syndicats de journalistes, le rapport de Marie Bertin et Michel Balluteau a provoqué une certaine colère chez les professionnels. D'autant qu'on leur demande leur avis maintenant, alors que s'ouvrent les Rencontres d'Arles...

Dès la page 7, les auteurs envisagent une modification de la loi Cressard qui conduirait à « la définition d'un statut du pigiste photojournaliste », comme si cette loi ne définissait pas un statut ! Et ceci dans un contexte très difficile : 29% des photoreporters pigistes ont déclaré en 2008 une rémunération inférieure à 1200 € par mois. La Coordination photojournalistes (syndicats, associations et sociétés d'auteurs), mobilisée pour dénoncer les suppressions d'emplois massives dans la profession, fera ses propres contre-propositions. Elle a aussi dénoncé l'utilisation croissante et abusive dans les médias des photos gratuites signées « DR » (droits réservés), sans valeur ni contenu informatif. Elle a aussi obtenu des avancées. Ainsi le Syndicat de la presse magazine d'information envisagerait de recommander des ordres de mission pour les piges...

A Ouest-France, une mobilisation fructueuse

Rien de vaut une bonne mobilisation quand une négo est mal engagée... A Ouest-France, on vient de nouveau de le vérifier. Une assemblée générale le 5 juin, puis une résolution collective votée par plus de la moitié des journalistes (hors hiérarchie) viennent de permettre aux salariés d'avancer leurs pions sur deux terrains, après des mois de réunions plutôt vaines.

Satisfaction pour les salariés d'*Ouest-France* qui, habitués à une gestion sociale sans à-coups, pensaient avoir perdu leur force de mobilisation.

Le projet de fusion entre la rédaction et le pré-presse, voulu par la direction afin de faire des économies sur les postes de metteurs en page, vient de connaître un sérieux recadrage. Cette fusion aura bien lieu, mais dans des conditions un peu différentes de celles présentées en octobre dernier. Avec le passage à une quasi automatisé de la mise en page, elle implique toujours la reconversion d'un tiers des metteurs en page actuels en journalistes secrétaires de rédaction, et l'obligation pour les actuels secrétaires de rédaction d'assumer dans le cadre de leur poste une activité de mise en page pure pour les pages de « microlocale ».

Mais la direction a dû accepter de revoir à la hausse le nombre de postes qu'elle allait garder pour l'ensemble rédaction-mise en page, promettre trente embauches (de personnes extérieures) à la rédaction d'ici à juin 2012, assurer à tous les métiers impactés par cette réforme des compensations salariales (échelon supplémentaire, effet de sifflet pour harmoniser les parcours en cas de changement de catégorie). Elle a aussi ouvert à d'autres catégories de salariés la possibilité de recon-

version, et convenu d'un plan de départ en retraite anticipée maison pour ceux qui préféreraient s'en aller. Et elle a dû promettre d'étoffer le plan de formation, non seulement pour les ex-metteurs en page, mais aussi pour les secrétaires de rédaction.

Un samedi en AG plutôt qu'à la plage

Tout cela parce 110 journalistes et metteurs en page se sont réunis en assemblée générale samedi 5 juin. Cent dix, pour plus de 500 personnes concernées, ça peut paraître peu, mais pas au regard de ce que coûte de se priver d'un samedi ensoleillé ni du nombre de kilomètres à avaler pour rejoindre Rennes quand on travaille à l'autre bout de la zone de diffusion.

Non contents de se réunir un jour de congé, les salariés se sont mis d'accord sur une résolution qui ne mâchait pas sa détermination. Intitulée « Stop à l'info fast-food, des moyens et des contenus », cette résolution dénonce certaines dérives, en termes de management, de charge de travail (toujours plus lourde et toujours plus dispersée), d'importance accordée à la forme au détriment du fond. Et elle affirme bien sûr des revendications claires concernant la négo-

ciation sur le projet de fusion rédaction/ pré-presse. Surtout, elle engage ses signataires à des actions simples, qui relèvent d'ailleurs de la résistance passive : refuser toutes les tâches non journalistiques, déclarer tous les dépassements horaires, faire la grève des « dernières minutes vidéos » (sur Iphone, non montées) si la direction n'accorde pas davantage d'ambition et de moyens au multimédia (en termes d'exigence de qualité, de formation, de fonctionnement).

Cette résolution a été contresignée par plus de 250 journalistes (au 19 juin). Un nombre qui a obligé la direction à une certaine ouverture concernant la négo, mais aussi, dans une moindre mesure, sur les questions de métier et de conditions de travail étudiées chaque mois en réunion de DP journalistes... Oui, on va étudier le temps de travail dans les différents types de rédaction ; oui, on va revoir avec les chefs les méthodes d'animation pour redonner leur place aux questions sur le contenu ; oui, il va falloir recadrer l'activité des dernières minutes vidéo, pour l'inscrire dans la même exigence de qualité que l'info écrite pour le web ou sur le papier... Ainsi revigorés, les salariés de *Ouest-France* comptent bien rester vigilants et ne pas se contenter de bonnes intentions.

Isabelle Bordes

Convention collective dans l'audiovisuel public Un sursis arraché dans un climat social très dur

Dans l'audiovisuel public, la CFDT (avec le SNJ) et la CGC) a dû avoir recours à l'action en justice pour faire respecter les clauses de survie de la convention collective dénoncée par les employeurs au printemps au printemps 2009.

L'avenant journaliste de ce texte est donc en vigueur jusqu'en mars 2011. C'est autant de délai à mettre à profit pour négocier ou maintenir des dispositions sociales favorables pour tous les salariés. Toutefois, qu'il s'agisse de France Télévisions, de Radio-France, de l'INA

ou de RFI, les directions ont fait des propositions laminant ou supprimant les droits acquis sans volonté de réelle négociation, et en jouant avec la pression d'un calendrier resserré.

Et le climat général, où le fait syndical dans l'entreprise et la liberté d'informer sont des cibles très en vogue, n'aide guère.

Ainsi, à Rue 89, France 3 ou France Inter, des journalistes font l'objet de mises en examen pour des motifs qui sont parties intégrantes de leur activité professionnelle. Ce recours à la justice pour réduire le périmètre de la

liberté d'informer et fragiliser les sources d'informations constitue une attaque frontale au métier de journaliste.

A cela s'ajoutent les propos irresponsables émanant de la présidence de la République comme de l'état-major des armées, concernant Hervé Ghesquière et Stéphane Taponier. Les deux journalistes de France 3 sont retenus depuis le 30 décembre 2009 par les talibans en Afghanistan, et laisser croire qu'ils auraient pris des risques inconsidérés révèle une ignorance inquiétante des conditions d'exercice des reporters envoyés sur les terrains dangereux.

Christophe Pauly

Bordeaux-Toulouse : l'argent plus que jamais le nerf de la guerre

Les groupes de presse Sud-Ouest et La Dépêche du Midi, dont l'histoire est calquée sur celles des familles qui les ont fondés, sont confrontés à de rudes réalités capitalistiques. A Bordeaux comme à Toulouse, les dirigeants se démènent pour trouver des capitaux prêts à les soutenir. Dans les entreprises, le temps est aux économies drastiques, comme dans les filiales de Sud-Ouest.

Le groupe Sud-Ouest restructure et décapite ses filiales

Paniqué par la crise de l'écrit, la chute de ses recettes et ses résultats négatifs, le groupe Sud-Ouest a décidé de faire des économies d'échelle en frappant... ses filiales. Les entreprises qu'il avait rachetées pour garder le monopole dans la région vont se retrouver plus que jamais sous tutelle de gestion, voire de contenu ; et payer les investissements hasardeux des Bordelais en presse gratuite, ou leur voracité à absorber les Journaux du midi à l'heure où la presse papier était en chute libre. Objectif, « dégraisser » pour attirer un nouvel actionnaire, craignent les rédactions qui ont désormais peur pour leur indépendance. Pierre Jeantet, président du directoire, a en tout cas envoyé ses bras armés dans les provinces, déshabiller la mariée pour ouvrir le capital à des banquiers de plus en plus introuvables et exigeants.

A Pau, dans le Béarn, où sont présents *L'Éclair*, *La République des Pyrénées* et *Sud-Ouest*, un directeur départemental est nommé pour gérer les trois titres. Pas des moindres, puisqu'il s'agit de Christophe Galichon, membre de la famille Lemoine, actionnaire. Il s'est déjà illustré l'an passé en cédant à Bayonne *La Semaine du Pays Basque* à un autre membre de la famille, Hubert de Caslou, pour un euro. Ce, après avoir fait passer l'organe basque de 5 à 1 journaliste.

Il a été déclaré à Pau que la rédaction ne serait pas touchée. Ce qui signifie que la restructuration peut concerner l'administration et faire fermer l'imprimerie, à l'image de ce que fait *La Montagne* en arrêtant dès cet été les rotatives du *Populaire du Centre* à Limoges.

A Périgueux, en Dordogne, un directeur départemental chapeautera *Sud-Ouest* et *La Dordogne Libre*. Il s'agit de Stéphane Guillebaud, fils de l'ancien grand reporter de *Sud-Ouest* et écrivain Jean-Claude. Il aura pour charge d'éviter les débordements de *La Dordogne Libre*, journal auquel les Périgourdins sont attachés, et qui a eu le tort

cette année de décrocher les étoiles de l'OJD en tirant 7 500 exemplaires sur une agglomération de 35 000 habitants. Son directeur est remercié, remplacé par un rédacteur en chef pris à pas cher en interne. La comptable et le responsable commercial se sont vu par ailleurs demander de la « mobilité » en direction de la capitale régionale. La direction du groupe, par la voix de Bruno Franceschi, a même indiqué au personnel local qu'elle trouvait anormal que le titre ait son propre serveur informatique, alors qu'il en existe un très performant à Bordeaux...

En Charente, il a été proposé de fondre les pages générales de *La Charente Libre* avec celles des Pyrénées. Le projet est en stand-by, mais un audit est en cours avec résultat des courses en septembre.

Les salariés de *La Charente Libre* ont transmis une motion d'inquiétude à la direction du groupe, sans réponse. Ceux, non syndiqués, de Dordogne, ont improvisé un courrier qui a été balayé d'un revers de main lors d'une visite de la hiérarchie. Une intersyndicale, dans les satellites, se met en place pour riposter. La CFDT œuvre à ce que les choses ne se déroulent pas dans le silence.

Michel Labussière

A La Dépêche du Midi, la famille Baylet serre les rangs

Le groupe Lagardère abandonne les unes après les autres ses participations dans la presse régionale. Le dernier en date de ses replis stratégiques concerne le quotidien de Toulouse, un peu moins de 9 ans après son entrée dans le groupe dirigé par la famille Baylet.

Le 2 août 1999, le conseil d'administration de *La Dépêche du Midi* avait donné son agrément à l'entrée de nouveaux actionnaires dont le groupe Lagardère. Trois mois plus tôt il avait refusé l'offre du *Monde* prêt à racheter 40% de son capital. Sur les 30,6% des actions en vente, Jean-Luc Lagardère (Hachette Filipacchi Medias), via sa filiale Quillet, en avait acquis 11,8%. A fin juin, Lagardère n'est plus actionnaire dans le groupe de Toulouse. Ni *Sud-Ouest*, dont le nom courait pour une éventuelle prise de participation, ni des investisseurs institutionnels locaux, n'ont acquis les 15% en jeu. La holding familiale, au travers de l'Occitane de communication, a mis fin au suspense. la famille Baylet détient désormais plus de 80% du capital et peut voir venir...

Richard Hecht

Les journalistes pigistes au cœur des négos salariales

Les syndicats de journalistes ont fait bloc lors des négociations salariales fin juin pour obtenir des minima pigistes. Une première avancée a été obtenue en presse magazine d'info, avec la création du premier minima dans ce secteur, aligné sur celui de la presse magazine d'opinion (52 €).

Ils ont exigé la même chose en presse spécialisée avec, à l'horizon de deux ou trois ans, l'objectif d'atteindre l'autre minima existant, le feuillet à 63 € de la presse quotidienne nationale.

La presse spécialisée fait travailler des centaines de pigistes ultra-qualifiés, à la signature reconnue, qui finissent par se lasser des tarifs de misère ne permettant ni de vivre, ni de prendre le temps d'enquêter. Résultat, un turn-over qui représente une déperdition d'énergie, de mémoire, de confiance, dont les victimes, après les pigistes, sont les lecteurs, les sources d'information et les titres eux-mêmes. Selon les syndicats, la proposition patronale d'un minima de 30 à 35 € consiste à entériner le dumping social à courte vue.

Pour rappel, l'enquête du SNJ en 2003 au niveau national comme celle conduite par un réseau de pigistes en PQD, PQR et PQN en 2007 faisaient apparaître un tarif situé entre 60 et 70 €. En presse hebdomadaire régionale, on touche le fond : l'organisation patronale propose un minima piges encore scandaleux (7,50 €), affirmant que seuls 24 pigistes seraient concernés, dans 13 titres sur les 81 du secteur.

La Convention collective nationale de travail des journalistes prévoit l'établissement de barèmes minimaux pour les pigistes. Il est temps que toutes les branches s'y attellent.

Mutualisation des articles entre quotidiens : attention danger Échaudée, la rédaction de L'Alsace se mobilise

« Tu pars couvrir la Coupe du Monde... si tu cèdes tes droits d'auteur aux autres quotidiens du groupe ». C'est le chantage parfois subi par les confrères en presse régionale, y compris en Alsace, où le pluralisme fait de la résistance grâce au match quotidien entre les DNA et L'Alsace-Le pays, fort de ses dix agences locales.

Les directions des rédactions du « groupe qui n'existe pas », mais dont rêve le Crédit Mutuel, ont tenté le 3 juin un coup de force : la parution « mutualisée » d'une interview du Premier ministre François Fillon. La CFDT de l'Alsace a proposé aux syndicats de journalistes des titres concernés une motion commune. Celle-ci exige un cadre pour négocier des accords d'entreprises veillant au respect des droits d'auteur. La Société des journalistes de L'Alsace s'y est jointe.

Réunie le 10 juin à Mulhouse, une assemblée générale a voté la motion précisant qu'il « ne s'agit pas d'une opposition de principe à un phénomène de concentration de titres lié aux difficultés récurrentes de la PQR » mais d'un « combat pour imposer des règles et un accord » pour éviter « un nivellement par le bas des statuts et droits des journalistes ainsi que de la qualité des journaux ».

La motion constate avec humour une « certaine confusion dans la revendication de la paternité » de l'interview de François Fillon, allant du timide appel en pied de Une du quotidien *Le Pays*, jusqu'au fanfaron « François Fillon se livre au JSL » du *Journal de Saône-et-Loire*, ou « Fillon répond à nos questions » du *Bien Public*, en passant par le sobre appel de L'Alsace, « sans aucune revendication de propriété » note un journaliste.

Idem en pages intérieures de L'Alsace : aucune signature de journaliste, mais « une simple note de pied » attribuant l'initiative aux « journaux de l'Est de la France ». La motion observe ironiquement que les DNA, « plus explicites, mentionnent une liste de journaux qui recoupe celle des membres présumés du groupe EBRA, mais sans le nommer ».

Les confrères de L'Est Républicain, eux, « énumèrent et citent EBRA », mais la page d'accueil du site web du Progrès, l'un des titres du groupe, ne dit pas un mot de l'interview... Et « pour les revues de presse radio, dont celle de France-Inter, l'une des plus écoutées, il n'y avait pas de doute, il s'agissait d'une interview de nos confrères de L'Est Républicain », sourit la motion.

Les signataires du texte observent : « Ce type de mutualisation risque de devenir monnaie courante à partir du moment où le groupe EBRA se constituera officiellement sur une base légale. Il appartiendra alors aux rédactions, à condition qu'elles disposent encore d'une marge de manœuvre, de définir la pertinence de telle ou telle reprise [d'information], en fonction de critères professionnels, liés à l'actualité, à l'intérêt des lecteurs de la région d'appartenance. »

La section CFDT de L'Alsace-Le Pays est ferme sur les principes : « La reprise et la cession d'articles, photos, dessins et infographies ne

pourront être envisagées que dans le cadre d'un accord d'entreprise sur les droits d'auteur, négocié entre partenaires sociaux. » En attendant, « la règle est claire : pas de papier d'autres journaux, notamment durant la Coupe du Monde de football. Pas de cession gratuite, non plus, d'articles, photos ou dessins de L'Alsace-Le Pays à d'autres journaux ».

La mutualisation permettra-t-elle de résister à la menace d'uniformisation, mais aussi maintenir la traçabilité de l'info, sous peine d'effiloche les liens de confiance tissés avec les lecteurs ? Ce sera à la future commission nationale en charge des droits d'auteur, prévue par la loi Hadopi, d'y veiller. La CFDT y sera plus vigilante que jamais, alors que le décret fixant sa composition n'est pas encore finalisé.

Les accords d'entreprise devront faire le tri, dans cette loi Hadopi : le concept de « famille cohérente de presse », introduit au dernier moment dans le livre vert des États Généraux de la presse, est un Ovni juridique. Et son périmètre se révèle incertain et confus, au vu de ce qui se passe dans l'Est de la France. Pourtant, la loi Hadopi cite aussi, et bien plus précisément, une notion juridique datant de 1881 que tout lecteur ou toute source d'information peut clairement identifier : le titre de presse. C'est à lui que les accords en entreprise doivent se référer.

Nicolas Thiéry (avec Denis Ritzenthaler)

Prise de contrôle du trio Bergé-Pigasse-Niel Une première douloureuse pour Le Monde

C'est la fin d'une exception française. Menacé de faillite, le groupe *Le Monde*, jusqu'à présent dirigé par ses journalistes et ses salariés, devrait passer sous le contrôle d'un groupe d'actionnaires extérieurs d'ici à la fin septembre. A une écrasante majorité, ses personnels (90,84% chez les rédacteurs du quotidien) comme ceux des magazines (*Télérama*, *La Vie*, *Courrier international*...) ont voté en faveur du projet de reprise présenté par le « mécène » Pierre

Bergé, le banquier Matthieu Pigasse et Xavier Niel, opérateur du numérique. La proposition du trio a semblé présenter plus de garanties en faveur de l'indépendance et de la préservation des titres, et de maintien des accords sociaux, que l'offre de Claude Perdiel, patron du *Nouvel Obs*, associé au groupe espagnol Prisa et à France Télécom. L'intersyndicale du *Monde* (CFDT, CGT et SNJ) a elle aussi préféré ce groupe qui s'est engagé à ne procéder à aucun plan social.

Les soupçons de pression exercée par Nicolas Sarkozy et son conseiller Alain Minc, opposés à la solution « BNP », ont de toute évidence pesé dans la décision des personnels, farouchement attachés au maintien de l'indépendance.

Le rachat ne devrait intervenir qu'à l'issue de trois mois de négociations. Un temps nécessaire pour lever les incertitudes et éclairer les intentions des repreneurs concernant la modernisation de l'imprimerie, la réorganisation des régies publicitaires et, surtout, l'articulation entre l'écrit et le numérique.

Michel Delberghe